

SOMMAIRE

Page 1 : - Editorial

Page 2 : - Les HEPAD

- En finir avec les inégalités

Page 3 : - Le numérique doit être accessible à toutes et tous

- La syndicalisation CGT, un acte quotidien

Page 4 : Conférence nationale UFR au 50ème congrès de la FNTE

EDITORIAL



ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE

Après la tenue de notre 50ème congrès, il nous faut rapidement retrouver le chemin des luttes. La conférence, réunie lors du congrès fédéral, a élu un nouveau conseil national.

Il est composé de 7 camarades, dont 4 nouveaux, complété par la participation des deux retraités élus au Bureau Fédéral.

Pour perfectionner, notre activité fédérale nous demandons aux secrétaires des sections syndicales

de nous faire remonter rapidement adresses mails et numéros de téléphone. Cela nous permettra d'améliorer les contacts nécessaires au bon fonctionnement du Conseil National.

Si, pendant ce congrès, la qualité de vie syndicale a fait l'objet de riches débats, il nous faudra rapidement s'y atteler, pour cela les membres du CN seront disponibles pour échanger avec l'ensemble des sections syndicales et syndicats.

Les revendications, concernant les retraités, sont multiples, en effet le slogan retraité maltraités, méprisés depuis plus de trente ans, est malheureusement une triste réalité.

Ils osent transformer le droit à la retraite en une charge dont il faut rapidement en réduire le coût. Il nous faut rétablir la vérité en parlant du coût, oui, mais celui du capital.

Les puissances de l'argent n'ont qu'un seul objectif, asservir l'économie au service des seuls marchés financiers, en se réfugiant dans les paradis fiscaux, en détruisant les services publics si nécessaires aux retraités.

En faisant cela ils nourrissent les haines et les rejets de l'autre en favorisant la montée, si dangereuse, de l'extrême droite.

Alors, chers camarades retraités, prenons appui sur les décisions adoptées à notre 50ème congrès pour impulser une activité revendicative de haut niveau.

Ensemble tout est possible.

Michel Camatte
Membre du Bureau Fédéral



FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

263, rue de Paris
Case 541
93515 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 55 82 89 00
Fax : 01 55 82 89 01
E-mail : trav-etat@cgt.fr
N° CPPAP : 0321 S 06424

50ème
congrès de la
FNTE à
Montreuil du
29 novembre
au
2 décembre



▼ UN ENJEU MAJEUR D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN : LES EHPAD

/ Michel LUCOT

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, accueillent des personnes de 60 ans et plus, pouvant être partiellement ou totalement dépendantes.

Voilà bien des missions publiques d'intérêt général qui interpellent la collectivité sur sa capacité à faire face à des enjeux cruciaux.

Le manque de personnels entraîne une surcharge de travail et une déshumanisation de la relation. La précarisation des emplois, les bas salaires, les accidents du travail, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ont un impact croissant sur l'absentéisme des personnels.

10 000 emplois supplémentaires ont été annoncés pour que tous les EHPAD puissent recruter des infirmières et aides-soignantes d'ici trois ans alors qu'il faudrait 200 000 embauches dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile. Sachant qu'il y a 7500 EHPAD, cela veut dire qu'il y aura un peu plus d'une embauche pour chacun d'eux. C'est scandaleux quand on sait que les retraités ont payé un lourd tribut lors de la pandémie liée au coronavirus, à cause du manque de moyens dans les EHPAD.

La CGT avait dénoncé avec vigueur la transformation programmée depuis 2006 de 67 000 lits

d'Unité de Soins de Longue Durée (ULSD) en lits d'EHPAD. La loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) prévoit l'accélération de cette transformation.

La Cgt revendique :

- La revalorisation des salaires, des carrières et des formations spécifiques.
- La mise en place d'un ratio : un.e soignant.e pour un.e résident.e.
- L'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD.
- La pérennisation du financement de l'aide à domicile.
- La mise en place d'un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.

▼ EN FINIR AVEC LES INÉGALITÉS

/ Gilles MUR

Dans sa dernière allocution télévisée, le président Macron s'est exprimé largement sur le passe sanitaire et la vaccination mais il a eu également cette petite phrase : « On doit bien mieux gagner sa vie en travaillant qu'en restant chez soi, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement ».

C'est faux. C'est du populisme et du racolage auprès d'un certain électorat. Il désigne les pauvres comme étant un problème pour la société. On ne vit pas mieux avec les minimas sociaux qu'en travaillant, toutes les études le démontrent.

Le problème en France, ce ne sont pas les aides sociales mais les salaires trop bas. Les chiffres le prouvent. Il y a une hausse importante dans notre pays de ce que l'on appelle « les travailleurs pauvres ». Toutes les associations caritatives tirent la sonnette d'alarme depuis quelques années déjà sur l'augmentation du nombre de personnes vivant sous le

seuil de pauvreté dans notre pays. Il y a donc un problème de répartition des richesses au-delà des idées reçues. Depuis le début du quinquennat de Macron, les 500 plus grandes fortunes ont doublé leur patrimoine et le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est passé de 9 millions à 12 millions.

Si l'on galère avec le Smic, on galère encore plus avec le RSA. Le montant du Smic net mensuel est de 1230 € en 2021, un peu plus que le seuil de pauvreté (1063 €).

Le montant du RSA est bien inférieur (561 €).

Le problème en France, ce ne sont pas les aides sociales mais le faible niveau des salaires et des pensions.

Qui peut vivre décemment avec un Smic ? Posons-nous les bonnes questions. Ceci est un vrai débat de société qui ne peut que nous interpeller.

Il est temps d'en finir avec le mépris et les inégalités, c'est pourquoi la CGT revendique une augmentation générale des salaires, des minimas sociaux, des retraites de base et complémentaires, un Smic à 2000 € brut, le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires, une véritable égalité professionnelle et salariale hommes-femmes.

Oui, il y a urgence à redonner du pouvoir d'achat pour pouvoir vivre dignement et pleinement, d'autant plus que la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie risquent de plonger dans la précarité de nouvelles familles.



▼ LE NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS, ET PARTOUT

/ Jean-Claude HAMELIN

Bon gré, mal gré, le numérique envahit nos vies en sacrifiant trop souvent les contacts humains.

Les objectifs de l'ère numérique découlent de choix économiques visant à engranger plus de profits pour quelques-uns, et moins de services publics pour tous. La crise sanitaire dont nous ne sommes pas sortis, a pourtant démontré et justifié jusqu'alors, la nécessité à entretenir et renforcer les contacts humains.

L'avancée du numérique est indéniable. Peut-on en rester à ce constat d'envahissement ? Évidemment, non ! De cette situation, sont apparues des réflexions et analyses qui ont permis à la CGT d'élaborer des revendications notamment pour les retraités.es qui sont stigmatisés.es.

Outre les difficultés bien compréhensibles en certains cas pour des retraités.es, force est de reconnaître que les utilisateurs même aguerris à l'informatique et à internet, se trouvent souvent dépourvus devant des

offres en ligne insuffisantes, inadéquates et limitées.

Aussi, la CGT très attentive aux décrochages existants et à l'approche de l'extension de la dématérialisation des services publics en 2022, loi oblige, exige que l'ère numérique soit appropriée par le plus grand nombre de citoyens.nes. Le numérique pourra être considéré comme un progrès à cette condition.

Les revendications CGT appellent à :

- Faciliter l'accès aux équipements et abonnements en diminuant les

coûts, en instaurant la gratuité...

- Mettre en place des apprentissages gratuits dispensés par des services publics de proximité.

- Respecter l'exercice du droit à communiquer, par une complète couverture du réseau haut débit et la gestion publique des moyens de communication.

- Protéger les données et refuser tout traçage des individus.

- Activer une politique d'emploi ambitieuse pour maintenir et développer la présence de professionnels.

Au-delà du numérique, la CGT revendique le maintien et l'amélioration des services publics de proximité, la réouverture de ceux-ci quand ils ont été fermés (Trésoreries, bureaux de poste, ...), bien entendu, le tout, sans être contradictoire, en maintenant les emplois.

Soyons exigeants et revendicatifs, pour redonner, in fine, une nouvelle dynamique des services publics, partout et pour toutes et tous.



▼ LA SYNDICALISATION CGT, UN ACTE QUOTIDIEN !

/ Jean-Marc LE LARDIC



En cette période de remise du FNI 2022 et dans une actualité marquée par une campagne électorale (présidentielles 2022), les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et démocratiques sont primordiaux pour les travailleurs, actifs et retraités.

Les salariés et retraités n'ont d'autres choix que de renforcer le syndicalisme CGT. Conforter les valeurs de solidarité et de fraternité que porte la CGT. Valoriser ses revendications, tout en lui donnant une audience importante dans les futures élections professionnelles de 2022. Cela ne peut que rendre

plus fort le collectif de travail dans l'action syndicale. La prise en compte par les syndicats et sections de retraités d'un travail commun sur la continuité syndicale (passage d'actif à retraité) est un élément essentiel de la syndicalisation. Pour les retraités, le collectif de travail qui existait en tant qu'actif a disparu et rend ainsi plus complexe le travail de terrain pour le renforcement du syndicat. Celui-ci passe donc par la section ou le syndicat de retraités ayant une activité déployée en direction des retraités, mais est-ce suffisant ? Dans ce contexte, le syndiqué retraité, acteur de la vie de son syndicat, de la syndicalisation n'est-il pas lui aussi un maillon essentiel, dans son secteur de vie, du renforcement de notre CGT ?

Le syndiqué acteur de la vie du syndicat et du renforcement au quotidien, ne prend-il pas tout son sens ?

▼ CONFÉRENCE NATIONALE UFR AU 50ÈME CONGRÈS DE LA FNTE A MONTREUIL, DU 29 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2021

/ Michel LUCOT

Présidée par Michel CAMATTE, la conférence nationale a réuni 40 délégués retraités. Après une présentation du bilan d'activité du CN sortant, les délégués, après un débat, l'ont validé.

Un hommage a été rendu aux camarades du CN qui ne se représentent pas : Marie FORNILI, Jean-Claude HAMELIN, Gilles LE MIGNON, Eric MORICEAU, Marcel PICOT, Jacques PRAUCA et Régis RUELLE. Merci à eux.

La Conférence s'est prononcée pour les candidatures au Conseil National ainsi qu'au CEF.

Le Conseil National élu :

- Christian BESSON
- Bernard BOURDELIN
- Michel BRUN
- Patrick GUYOMARD
- Jean-Marc LE LARDIC
- Michel MILHAU
- Gilles MUR

Les candidatures retraitées proposées au CEF :

- Michel CAMATTE
- Michel CANESTRELLI
- Michel LUCOT
- Philippe ROBERT.



Le Conseil National, élu au 50ème Congrès, avec ses Collectifs, aura à mettre en œuvre l'activité revendicative avec une expression périodique, la communication avec notre journal (*La Voix des Retraités*), la Qualité de Vie Syndicale avec le stage de formation syndicale ainsi que la syndicalisation pour un renforcement de notre UFR. Le CN travaillera avec les Sections et Syndicats de Retraités à un échange d'informations :

- Sur les expressions revendicatives portant sur une reconquête

de la Sécurité sociale et son financement, la suppression de la CSG, le droit à l'autonomie et l'augmentation des pensions et minimas sociaux.

- Sur le suivi de nos adhérents en étant en contact avec les responsables des sections syndicales et aussi pour ne plus avoir de syndiqués isolés.

- Pour favoriser l'accès à la presse syndicale retraitée, *Vie Nouvelle* et *La Voix des Retraités*, pour tout adhérent quittant la vie active.

- Pour populariser au mieux l'offre de formation « Syndicalisme Retraité » fédérale.

- Sur la mise en place, là où elles n'existent pas, des structures syndicales appropriées aux retraités (sections, syndicats de retraités).

- Pour faire de l'UFR, le vecteur de l'action syndicale retraitée fédérale.

- **La continuité syndicale devra être une priorité de notre UFR avec le renforcement. La mise en place de Collectifs de travail au sein du Conseil National sera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.**



LA VOIX DES RETRAITÉS

**vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2022**